Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600065-20251218-DEL2025101263-DE

DEL20251012-63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Monsieur LAUNAY Guénaël, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 05 décembre 2025

PRESENTS (14) M. LAUNAY Guénaël, Mme ROUAUD Louise, M. RUAUD Fabrice, Mme MOHAER Céline, M. PERRICHOT Corentin, Mme RUAUD Annick, Mme CESARI Frédérique, Mme BERTHY Juliette, M. LABBE Benoît, Mme GEFFROY Aurélie, Mme LUCAS Marie-Thérèse, M. GUILLOTEL Alain, M. CHOTARD Alain, M. CHOTARD Clément.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :
M. ROGER Grégory, ayant donné pouvoir à M. RUAUD Fabrice.
M. LE HENAFF Edouard, ayant donné pouvoir à Mme MOHAER Céline.
M. JOSSET Sylvain, ayant donné pouvoir à M. LAUNAY Guénaël.

ABSENTS (2) :
Mme GICQUEL Lauréline.
M. RIALET Kevin.

Délibération DEL20251012-63 – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR LA RENOVATION D'UNE MAISON EN MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire informe la nécessité de représenter ce sujet traité lors du dernier conseil municipal car nous devons y rajouter la partie foncière. Pour mémoire Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée de la nécessité de rénover la maison du n°6, rue de la Barrière pour la transformer en maison médicale. Au vu de cette rénovation il est proposé de demander une subvention d'investissement auprès de la préfecture dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) comme ci-dessous :

Dépenses		Montant HT €		Recettes	Montant HT €	%
Travaux		86 000 €		Subvention DETR	88 900 €	35%
Etudes et AMO		6 000 €				
Frais Divers (raccordements...)		2 000 €		Autofinancement	**165 100 €**	65%
Achat du Foncier		160 000 €				
TOTAL		**254 000 €**		**TOTAL**	**254 000 €**	

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600065-20251218-DEL2025101263-DE

Par conséquent, cette délibération DEL20251012-63 annule et remplace la DEL20251119-55.

Il est demandé au conseil municipal de :

D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches pour engager cette demande d'aide financière.
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité (Résultat du vote : 17 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches pour engager cette demande d'aide financière.
Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Guénaël LAUNAY

MAIRIE de AUGAN
R.F.
56 Morbihan

Certifié éxécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 18/12/2025,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 18/12/2025